



Est-il possible de choisir l'état comme légataire universel ?

Par **Sigismond**, le **19/02/2011** à **21:48**

Bonjour,
Est-il possible de choisir l'état comme légataire universel ?

Par **corima**, le **19/02/2011** à **23:46**

Si vous n'avez pas d'heritier reservataire, pourquoi pas

Quand la succession est déclarée vacante ou en déshérence, elle revient à l'État, alors pourquoi ne pas lui donner directement

Vous pouvez choisir votre commune aussi

Par **Sigismond**, le **20/02/2011** à **13:02**

Je n'ai qu'une soeur et ses enfants qui ne sont pas réservataires.

Vous voulez dire que je pourrais léguer à une commune plutôt qu'à l'état ?

Merci, vous êtes calé.

Par **corima**, le **20/02/2011** à **13:46**

oui, il arrive souvent que des gens leguent leurs biens à leur commune, maison, mobilier, argent...

En voici un exemple <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/12/17/01011-20091217FILWWW00369-elle-legue-quatre-millions-d-euros-a-sa-ville.php>

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **15:32**

Vous pourriez aussi choisir une fondation, c'est plus sympa que de donner à l'état. Vous avez tellement envie que ça de financer les frasques des élus et gouvernement ?

Par **Sigismond**, le **21/02/2011** à **13:37**

Vous êtes vraiment gentil. J'avais effectivement l'intention de léguer mes biens à l'Institut Pasteur mais à condition qu'ils entreprennent des recherches spécifiques : vaccin contre l'herpès (une maladie qui affecte un pourcentage élevé de la population) ainsi que des recherches à but préventif plutôt que curatif : savoir si la coupure prématurée du cordon ombilical n'aurait pas une corrélation avec l'autisme (!), ce qui semble attesté par le fait que la secte des Amish et les Somalis, qui ne pratiquent pas cette coupure intempestive, ne connaissent pas l'autisme. Or L'IP ne semble pas intéressé ! En désespoir de cause, puisque un legs à l'état ira soulager les déficits et donc, finalement, les pauvres, c'est la solution la plus simple que j'envisage.

Par **mimi493**, le **21/02/2011** à **14:12**

Vous pouvez demander à ce que votre argent soit affecté à une recherche en cours, mais pas à en créer une (sauf si vous êtes très très riches et que vous leur léguerez quelques dizaines de millions d'euros)

Soyez sur qu'en donnant tout à l'Etat, pas un centime n'ira à la recherche médical.

[citation]Je qui semble attesté par le fait que la secte des Amish et les Somalis, qui ne pratiquent pas cette coupure intempestive, ne connaissent pas l'autisme[/citation] ou qu'ils refusent de le reconnaître pour les Amish (et pour les Somalis, vu la mortalité en bas-âge que les autistes ne survivent pas). Vous ne pouvez, sauf à là avoir une très très grosse fortune, exiger d'un organisme de recherche existant de se consacrer à cette légende.

Mais il existe bien des asso qui s'occupent des personnes autistes et qui ont un besoin énorme de finances.

Par **Sigismond**, le **21/02/2011** à **14:23**

Désolé, un organisme de recherche qui préfère guérir plutôt que prévenir ne répond pas à une exigence éthique élémentaire, évidente, incontournable.

C'est pourquoi, je préfère la décision que j'ai prise.

Par **mimi493**, le **21/02/2011** à **14:27**

Donc votre argent paiera Air Sarkosy One, c'est beaucoup plus éthique.

Par **Sigismond**, le **21/02/2011** à **14:31**

Voler l'état, c'est voler les pauvres.

Donner à l'état, c'est donner aux pauvres.

Tant que je n'aurais pas trouvé un organisme de recherche acceptant de s'investir dans mes deux projets, je ne changerai pas d'avis.

D'ailleurs l'état, c'est la dette de la France, ce n'est pas Sarkozy.

Par **corima**, le **22/02/2011** à **17:06**

En faisant des recherches sur internet, vous pouvez trouver des sites où l'on parle de la recherche et des tests de vaccin contre l'herpes, vous pourrez peut être vous rapprocher d'eux

Par **mimi493**, le **22/02/2011** à **17:55**

[citation]Donner à l'état, c'est donner aux pauvres. [/citation]

Vous vivez sur Mars ou Venus ? Sérieux, vous croyez une telle fadaise ?

Si vous voulez donner aux pauvres : Secours populaire, secours catholique, Restau du coeur, Emmaus, l'aide de votre congrégation religieuse, croix rouge, etc.

Par **corima**, le **22/02/2011** à **17:57**

+1 avec Mimi, votre argent n'ira pas aux pauvres si vous ne leur donnez pas directement via

des associations qui s'en occupent

L'etat va tout se mettre "in the pocket"

Par **Sigismond**, le **22/02/2011** à **18:03**

L'état, c'est nous !

Par **mimi493**, le **22/02/2011** à **20:04**

[citation]L'état, c'est nous ! [/citation]

Y en a qui revent encore à ce que je vois

Par **Sigismond**, le **23/02/2011** à **11:17**

Désolé, l'état, c'est nous, y compris le président de la république.

Par **corima**, le **23/02/2011** à **11:41**

Sigismond, vous devez etre l'un des derniers citoyens à penser comme ça. Il fut un temps où toute la France pensait comme vous, mais trop d'irrespect du citoyen, tue le citoyen.

Il y a des budgets prévu pour les "pauvres" enfin pour le social, et votre argent ne sera jamais réinjecté dans le budget pour le social. Je ne sais pas où il le sera mais surement pas pour ça

D'où l'interet eventuellement, de choisir votre commune ou une association plutot que l'etat en general